



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2008-2009)
LE 11 NOVEMBRE 2008**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Alban Synnott, président du comité exécutif. Il souligne la présence de Monsieur Luc Joly, élu commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire et Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, maintenant au niveau secondaire. Il souligne également la présence de Madame Lise-Anne Rhéaume, directrice adjointe de l'école Louis-Lafortune, Monsieur Michel Chalifour, directeur de l'école de la Rive et Madame Nicole Morin, représentante de l'Association des professeurs de Lignery.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 NOVEMBRE 2008 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ALBAN SYNNOTT, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneis (7)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Jean-Pierre Bélair (23)
Yvon Derome (21)
Marcel Gélinas (3)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. les commissaires représentant du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Carole Blouin, directrice générale adjointe
Susan Tremblay, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET : Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

Formules Municipales-No 5614-A-PSG-O (FLA 386) 02997-11-08



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé,
à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2008

06.02 Règle relative aux frais de déplacement, de logement, de subsistance, d'assurance et de représentation (# 73-01) – Adoption de l'amendement

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Travaux de correction des poutres – École de formation professionnelle de Châteauguay – Demande de prix # DP-60

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Modifications à l'adjudication des contrats de transport de type berline

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE – APRÈS LA TENUE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AFIN DE PROCÉDER À LA NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE ET À LA VICE-PRÉSIDENTIE DU COMITÉ EXÉCUTIF

15.01 Nomination de la présidence d'assemblée

15.02 Nomination de la présidence au comité exécutif

15.02.01 Procédure d'élection – Rappel

15.02.02 Secrétaire d'élection – Désignation

15.02.03 Deux scrutateurs – Désignation

15.02.04 Mises en candidature

15.02.05 Nomination

15.03 Mises en candidature et nomination de la vice-présidence au comité exécutif

16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Remboursement des frais de déplacement

En suivi.



No de résolution
ou annotation

-02998-11-08

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2008

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2008.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2008 soit approuvé avec la modification proposée à la page 625, sujet 10.01 « Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, précise ne pas avoir reçu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 10 septembre 2008 et se terminant le 14 octobre 2008 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-02999-11-08

06.02 RÈGLE RELATIVE AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE LOGEMENT, DE SUBSISTANCE, D'ASSURANCE ET DE REPRÉSENTATION (# 73-01) – ADOPTION DE L'AMENDEMENT M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la règle 73-01 « Règle relative aux frais de déplacement, de logement, de subsistance, d'assurance et de représentation » soit amendée telle que déposée sous la cote 06.02 et prenne effet le jour suivant l'adoption de l'amendement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, précise ne pas avoir reçu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 15 octobre 2008 et se terminant le 4 novembre 2008.



No de résolution
ou annotation
C.E.-03000-11-08

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 TRAVAUX DE CORRECTION DES POUTRES – ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY – DEMANDE DE PRIX # DP-60

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la demande de prix est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à la demande de prix;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour des travaux de correction des poutres à l'école de formation professionnelle de Châteauguay à **KARRELEX Réparation de Béton Inc.** pour un montant forfaitaire de vingt-neuf mille cent dollars (29 100 \$), le tout conformément aux conditions de la demande de prix et à la soumission du 30 septembre 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-03001-11-08

13.01 MODIFICATIONS À L'ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent les modifications aux contrats de transport de type berline aux neuf compagnies de transport dont les noms apparaissent sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03002-11-08

15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE – APRÈS LA TENUE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AFIN DE PROCÉDER À LA NOMINATION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

À 19 h 08,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,



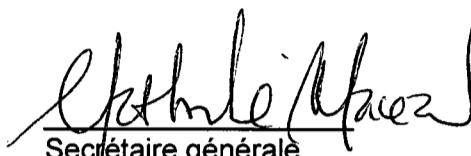
No de résolution
ou annotation

que la présente séance ordinaire soit ajournée après la tenue du conseil des commissaires du 11 novembre 2008 afin de procéder à la nomination à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Alban Synnott, président, remercie les membres du comité exécutif de lui avoir fait confiance à titre de président du comité exécutif. Les membres du comité exécutif remercient Monsieur Alban Synnott pour sa présidence durant l'année scolaire.


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.14.02
D:\Textes\2008-2009\CEX\Procès-verbaux\11 novembre 2008 - A.14.02.doc